

**PROCES VERBAL DU 2ème CONSEIL D'ECOLE**  
**de l'école maternelle des Chardrottes**  
**Du Mardi 6 mars 2018**

Présents : Equipe des enseignantes : Me Bach (Directrice), Me Chachuat, Me Chantrel, Me Peaucelle, Me Ritter et Me Wable

Représentants de parents : PEEP : Me Becourt et Me Lemoine

FCPE : M Mahieux, Me Kerjan et Me Tesson

Mairie : Me de Marcillac (Adjoint au Maire en charge de l'Education et de la restauration), Me Hannebelle (Conseillère municipale)

DDEN : Me Tachot

Excusées : Me Champagnac, Inspectrice de la circonscription de Chatou et Houilles,  
Me Bach souhaite la bienvenue aux nouveaux représentants de parents d'élèves et reste à leur disposition pour leur fournir des éléments précisant leurs rôles et leurs moyens d'actions.

**1. Fonctionnement du Conseil d'école**

**a) Tour de table / secrétaires de séance**

Les secrétaires de séance retenus par le conseil d'école sont Mmes Mahieux et Ritter

**b) Adoption du procès-verbal du conseil d'école précédant**

Le procès-verbal du conseil d'école du 10/11/17 est approuvé à l'unanimité.

**c) Approbation date du 3ème conseil d'école**

Le jeudi 14/06/18 de 18h à 20h

**2. Vie scolaire**

**a) Effectifs prévisionnels de rentrée**

Les inscriptions pour la rentrée scolaire ont débuté le 5 mars.

A ce jour : PS / ? MS : 45 / GS : 53

Besoin de 63 élèves pour rester à 6 classes. La décision de fermeture est prise par le directeur académique. La commission de dérogation aura lieu le 15/05/2018.

Un sondage est fait dans les cahiers de correspondances pour connaître les déménagements en cours et avoir un effectif réel pour la rentrée 2018/2019.

Il faut 161 élèves pour garder les 6 classes ouvertes ; à ce jour, au regard de la natalité en 2015 la Mairie estime à 156 le nombre d'élèves à la rentrée.

La commission de dérogation aura lieu le 15 mai 2018.

**b) Rythmes scolaires :**

*Pour la rentrée prochaine, quelle décision a été prise par la mairie? Retour à 4 jours?*

*Quand et comment la mairie communiquera auprès des familles?*

*Selon l'information reçue par les parents en février dernier, confirmation du retour à la semaine de 4 jours à partir de la rentrée scolaire 2018-2019.*

*Le conseil municipal, tout comme la majorité des parents et de la quasi unanimité des conseils d'écoles ont voté en faveur d'un retour à la semaine de quatre jours.*

*Cette décision constitue l'opportunité de poursuivre et de valoriser le travail pédagogique de continuité éducative mené ses dernières années au sein de la communauté Educative.*

*La ville travaille à divers scénarii que ce soit pour réinvestir le mercredi matin ou vers une évolution de l'organisation des temps périscolaires dans le soucis de l'épanouissement des enfants.*

*Les ATSEM vont-elles refaire le ménage à la place de la société de ménage ? Non, a priori la société de ménage est conservée. La ville travaille à la future organisation de la journée des*

ATSEM tout en tenant compte de la qualité de contribution des agents concernés. De toute évidence la société conserverait certaines missions. A ce jour rien n'est définitivement acté.

### c) Visite orthoptiste pour les PS / février

L'action du CADET (Yvelines) a pour but essentiel le dépistage précoce des anomalies visuelles. Les parents d'élèves remercient cette initiative qui a permis de dépister des problèmes de vue chez certains enfants.

### d) Manifestations

Conservatoire : animations retenues pour tous les élèves

PS2	22	Jeudi 15 mars	10h15 - 11h15	Quartet Jazz
MS6	27			
GS-4	30	Lundi 19 mars	14h - 15h	Le triolet Classique
PS1	23	Mardi 20 mars	9h - 10h	Les Métallurgistes
GS-3	29	Jeudi 22 mars	14h - 15h	Les Balladins
MS5	27	Vendredi 23 mars	10h15 - 11h15	Les Balladins

Médiathèque :

GS de Mme Ritter : le 26 mars, 9 avril et 3 mai « Musiconte », « Pierre et le Loup »

PS de Mme Wable : le 11 avril à 10h : « Visite découverte » libre, sans intervenant

PS de Mme Bach : le 20 juin à 10h : « Visite découverte » libre, sans intervenant

Un grand merci au conservatoire et à la médiathèque pour la qualité de ces prestations.

Atelier boulangerie au Super U pour toutes les classes les mercredis (du 11/04 au 06/06) de 10h à 11h. Information sur les dates dans les cahiers.

Création d'un sac de courses / retour des vacances d'avril

Photo de classe le 14/05 –

Kermesse blanche le 01/06 de 18h30 à 21h - Pas de chorale en juin puisque la chorale a eu lieu à Noël dernier.

### e) Bilan de la coopérative.

Total du solde actuel : 4909.90 euros

Dernières entrées : 902 euros (Marché de Noël), 2385 euros / photos individuelles

Dépenses : 592.20 euros/spectacle de Noël « Nicolas le chocolat »

450 euros/ association du désert (50% du marché de Noël)

1669 euros / photographe

184.50 euros / marché de Noël

500 euros / spectacle « Roule Galette »

520 euros / jeux pédagogiques « SED »

409.90 euros/ jeux pédagogiques et numériques « PY France éducation »

Tous les documents sont consultables dans le bureau de la Directrice.

Un grand merci aux familles pour les dons lecteur dvd, tablettes...

Prochaines dépenses prévues : bee-bot (pour apprendre aux enfants à coder) pour les classes, lots pour la kermesse, projet sur la ville

### f) Subventions mairie 2018/2019 (fournitures scolaires, pédagogiques...)

Les budgets de fonctionnement attribués par la mairie pour l'année 2018, sur la base de 160 élèves, sont les suivants :

Fournitures scolaires : 4784 euros /budget 29,90 €/élève (même budget qu'en 2016/2017)  
Fournitures pédagogiques, livres, transports : 2080 €/.  
Cout ramettes : 239,25 €/.  
Nombres de photocopies : 37500 / budget 234 copies/élève

### **3. Partie pédagogique du projet d'école**

#### **a) Projet d'école**

Le projet d'école s'inscrit dans la loi d'orientation de 1989. Il est obligatoire. Il a un rôle moteur dans l'école. Sa finalité est d'accroître l'efficacité de l'école. Ce projet vise à promouvoir une meilleure réussite scolaire, à prendre en compte l'enfant à l'intérieur comme à l'extérieur de l'école, en coordonnant les interventions des équipes pédagogiques. C'est un projet pédagogique centré sur l'élève et ses apprentissages prenant en compte les nouvelles orientations de l'école primaire (mise en place des cycles, compétences à acquérir et programmes officiels). Il a pour but de mettre en relation les objectifs nationaux et la situation locale.

#### **3 axes prioritaires :**

Domaine « Mobiliser le langage écrit et oral dans toutes ses dimensions » : Travailler les formes de langages oraux et écrits, les utiliser pour l'aménagement de l'espace et sa compréhension. Poursuite des Actions 2017 / progressivité dans les gestes d'écriture, création d'un espace graphisme/écriture dans chaque classe, affichage de référents communs et définition d'un rituel commun pour la mise en place au moment de l'activité.

Actions 2018 / Aménagement pédagogique de la bibliothèque : choix des ouvrages adaptés à l'âge, classement, mode d'utilisation pour les élèves, début aménagement des classes...

Petite Section : Utilisation des couleurs de la bibliothèque

Moyenne et Grande Section : Utilisation des couleurs de la bibliothèque et utilisation de l'initiale de l'auteur pour les albums

Domaine « Agir, s'exprimer et comprendre les activités physiques » : Etablir des progressions et des référentiels communs pour toutes les activités motrices et artistiques. Favoriser les activités d'expressions corporelles, maîtriser son corps dans l'espace (danse, théâtre).

Actions pour 2018 /harmonisation du matériel d'activités motrices : finaliser le travail effectué en 2017 sur la progression des parcours de motricité, compléter le référentiel, utilisation du lexique commun par les élèves et enseignants.

Disposer d'un lexique et d'un référentiel commun a permis de rendre les élèves plus autonomes pour créer et ranger. Ils ont développé des compétences langagières appropriées et sont passés du langage d'action à celui d'évocation.

Domaine « explorer le monde » : Utilisation d'outils numériques (tablettes, TNI, ordinateurs...).

Actions pour 2018 / Continuer l'informatisation de la bibliothèque en enregistrant les documentaires, mettre en place les codes-barres sur chaque ouvrage, créer « la fleur » du système de classement. Continuer à alimenter le blog école. Utilisation du numérique pour les GS pour les carnets de suivi. Acquisition de 4 tablettes avec installation d'applications.

Parents et enseignants : coder, référencer, réparer et couvrir les livres

Elèves : décorer la BCD, construire la fleur, réfléchir et constituer les règles de vie de cet espace.

Nos 3 axes sont en lien fort avec le projet de circonscription (élaboré par Mme l'Inspectrice de l'éducation nationale et son équipe de conseillers pédagogiques)

- Encourager les pratiques innovantes
- Faire utiliser le numérique par les enfants
- Impulser des démarches d'auto-formation (exemple « Canopé »)

#### **b) Carnet de suivi**

Le 12 mars 2015, sont parus les nouveaux programmes pour l'école maternelle. Ils précisent les attendus de fin d'école maternelle et donnent un nouveau sens à l'évaluation. Celle-ci « repose sur une observation attentive et une interprétation par l'enseignant de ce que chaque enfant dit ou

fait ».

**Les carnets de suivi** de la PS à la GS permettent à chaque élève d'identifier ses réussites, d'en garder des traces et de percevoir leur évolution. Ils ne présentent pas l'intégralité des compétences développées en classe, mais, uniquement, les réussites dont l'enfant a pris conscience et qui ont fait l'objet d'un échange individualisé entre l'enfant et l'enseignante. Au fur et à mesure des apprentissages le carnet se remplit, au rythme de chaque enfant. L'objectif étant de mettre toujours l'accent sur les progrès afin d'encourager l'enfant. Nous avons décidé de changer l'outil dès la PS et de proposer un grand format par domaines d'apprentissages qui suivra l'enfant en MS.

Les enseignantes de GS proposent une version numérique via l'application « je valide » et « bookcréator ».

Les enseignantes ne complètent donc plus les livrets d'évaluation en PS et MS mais rendent explicites, auprès des familles, les réussites de l'enfant, ses démarches, ses progrès par le biais du carnet de suivi, des travaux personnalisés et de rencontres individuelles avec la famille.

En fin d'année de GS, un « référentiel des attendus de fin d'école maternelle » vous sera transmis : il rendra compte des acquisitions de votre enfant au regard des attendus.

### c) PEAC (projet éducatif artistique et culturel)

Consultable sur [eduscol.gouv.fr](http://eduscol.gouv.fr) / rendu obligatoire par la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la république du 8 juillet 2013.

Le PEAC est l'ensemble des connaissances acquises par l'élève, des pratiques expérimentées et des rencontres faites dans les domaines des arts et du patrimoine, que ce soit dans le cadre des enseignements, des projets spécifiques, d'actions éducatives, dans une complémentarité entre les temps scolaires, périscolaire et extrascolaire.

Il s'adresse à tous les élèves et favorise :

- un accès égal de tous les élèves à l'art et à la culture ainsi que la connaissance du patrimoine
- le développement de l'autonomie, de la créativité et des pratiques artistiques
- la cohésion au sein de l'école par la mobilisation des élèves ainsi que de l'équipe pédagogique et éducative
- la diversification des moyens d'expression et l'appropriation des savoirs
- le dialogue et l'échange avec les parents

Outil commun pour les 3 niveaux : format carnet des Arts

Aujourd'hui, le wifi se situe uniquement dans la zone de la salle des maîtres (le code wifi n'est pas connu par les enseignants)

#### Axe fort : le corps / autour de 6 axes



### d) Numérique dans nos classes

Carnet de suivi : 2 exemples de « book creator » et je valide (classe 3 et 4) (à la base, il s'agissait d'une application Montessori)

Création livre numérique / mobiliser le langage (Le petit chaperon rouge)

Travail en réseau avec les 6 tablettes / applications en conformité avec les programmes de l'Education Nationale : exemples / phonémo, fais comme moi, dix doigts... Par niveau PS/MS/GS

Cahier de vie de la classe en numérique / classroom (utilisé par 4 classes)

Intervention de Mme Peaucelle / présentation

Demande des enseignants :

- si une partie du budget « mobilier » pouvait être utilisée pour l'acquisition de matériel numérique- la Mairie reviendra vers l'Ecole pour sa réponse.

- La possibilité de connaître le code wifi pour l'installer sur nos portables lors de nos réunions de travail dans la salle des maîtres.

#### **4. Activités péri-scolaires / questions de parents**

- a) Quels seront les tarifs garderie à la rentrée en cas de modification des rythmes scolaires? - > *les tarifs appliqués pour la journée du mercredi seront identiques à ceux appliqués pendant les vacances scolaires (matin avec repas/après-midi avec repas/ou journée complète)*

Les crédits libérés par l'annulation des TAPs pourront-ils être réaffectés à l'animation des mercredis matins et donc permettre une nouvelle réforme à budget constant pour les familles? -> *cela n'est pas possible.*

*La ville est son propre ASSEDIC, aussi, une partie des crédits libérés par le retour à quatre jours seront affectés au paiement des ARE (allocations retour à l'emploi) des agents dont les contrats ne seront pas renouvelés et qui n'auront pu se reclasser sur d'autres missions au sein de notre collectivité. la Mairie a comme objectif de réinjecter minima 50% des crédits libérés pour le périscolaire dès la rentrée 2018.*

*Les 50% restant étant les subventions de la CAF (fond de soutien) versées pour les TAP qui seront bien sûr supprimées.*

#### **5. Restauration scolaire et hygiène/question de parents**

- a. **Menu bio** : Le menu bio une fois par mois est-il toujours appliqué? Est-il envisagé d'en augmenter la fréquence ? *Difficile pour le moment car augmentation de 30% du prix des produits bio et la qualité n'est pas toujours au RDV. La ville travaille aussi sur les circuits courts ou sur les produits issus de l'agriculture raisonnée. Un nouveau directeur de la cuisine centrale va travailler en ce sens dès le mois d'avril. Pour les parents désirant assister à un repas à la cantine, cela est possible, il suffit de faire la demande à la mairie.*

#### **6. Sécurité et équipement**

- a) **Point sur la sécurité à l'école (exercices incendie et PPMS...).**

Exercice incendie : prévu en mars mais la date exacte n'est pas encore connue.  
PPMS : réalisé le mardi 12 décembre dans de bonnes conditions.

- b) **Vandalisme dans la cour (chalets fracturés, vol de 2 patinettes)**

Lundi 22 janvier, nous avons retrouvé la cour de l'école jonchée de patinettes et casques, les 2 chalets de la cour ont été fracturés/ Vol de 2 patinettes.-> elles seront remplacées par la Mairie

- c) **Nettoyage des classes** la veille de la reprise (remise en état par les enseignantes). Problème de remise en état des classes après nettoyage par la société de ménage. *La société de ménage prend des photos des classes avant le grand ménage, il arrive cependant que tout ne soit pas exactement remplacé à l'identique. Un rappel sera effectué.*

- d) **Bilan des demandes d'intervention**

Les interventions sont toujours rapides et efficaces.

-changement de néon dans la cantine

- réparation d'un mur dans la salle de jeux et d'un meuble de rangement

- urinoirs débouchés
- réparation des serrures des deux châlets de la cour
- réparation de verrou bloqué, de portes de meubles sous évier dans une classe

En attente

- Portillon pour sécuriser l'étage au niveau du premier étage.( enfants porteurs de handicap) -> cette intervention ne sera pas possible pour des raisons techniques et de sécurité incendie (l'évacuation doit être rapide)
- Vitre cassée dans la salle de jeux

## **7. Questions diverses**

- a) Lorsque des dvds sont diffusés aux enfants lorsque le temps empêche de sortir les enfants dans la cour à la récréation, est-il possible que ceux-ci soient passés en anglais de temps en temps?
- Il est très rare que des DVD soient diffusés aux enfants, y compris lorsqu'il pleut : les enfants jouent en intérieur et sortent par petits groupes. Lorsque des DVD sont parfois diffusés, l'école précise qu'il s'agit uniquement de DVD pédagogiques. Elle ne possède pas de DVD pédagogiques en anglais mais si des parents sont susceptibles d'en fournir, ils seront les bienvenus.